

La Petite Tunisienne

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 fr. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 fr. 50; Petites ann., 0 fr. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance. Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**
Rédaction et Administration :
TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS
TÉLÉPHONE 7.94
TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Étranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. **Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé au directeur.**

L'or de la vieille Savoyarde

et les millions d'or des grands journaux

D'après l'Œuvre, de Gustave Téry, les grands journaux parisiens, pour pouvoir paraître sur quatre pages, exportent un nombre respectable de millions en or en Suède et Norvège qui fournissent la matière première pour la fabrication du papier.

D'abord, il est surprenant que notre or, qu'on a tant de peine à faire rentrer dans les coffres de la Banque de France, puisse en sortir malgré les interdictions qui prévoient, avec la confiscation, des peines très sévères contre les délinquants, ensuite qu'on ne cherche pas à utiliser, pour la fabrication du papier, les immenses champs d'alfa qui s'étendent sur toute la région des hauts plateaux, depuis le Maroc jusqu'aux confins de la Tunisie. Il y a là des milliers et des milliers de tonnes qui se perdent faute d'entreprises sérieuses à part celle qui opère dans le Sud-oranais à Ain-el-Hadjar, Kralfallah-Marhoum qui est bien outillée avec un chemin de fer aérien, un monorail qui parcourt une partie de la concession et un embranchement particulier sur la ligne Oran-Arzew à Colomb-Béchar.

Ce n'est pas une seule exploitation de ce genre qu'il faudrait pour exploiter les alfas de l'Afrique du Nord, mais une dizaine, partout où il y a des lignes de pénétration vers le Sud.

Qu'on ne vienne pas nous dire que cette marchandise ne trouverait pas preneur. En France, peut-être, mais l'Espagne, le Portugal et surtout l'Angleterre sont de grands acheteurs d'alfa, et il faut espérer qu'un jour viendra où notre pays saura utiliser l'alfa et ne fera pas fi de cette matière première appelée à jouer un grand rôle dans les besoins de la vie courante. Est-ce que maintenant, en Angleterre, on ne l'emploie pas dans la fabrication du papier, des tapis, des serviettes et autres articles de lingerie? L'alfa entre même dans la confection de certains draps anglais et il faut être du métier pour s'en apercevoir. Si les boches avaient nos champs d'alfa à leur disposition, que ne feraient-ils pas? Sommes-nous donc plus bêtes qu'eux? Nous avons bien prouvé le contraire depuis deux ans passés, mais nous restons attachés à nos vieilles coutumes et ne les abandonnons qu'à regret. La guerre aura été le levier puissant qui nous aura enseigné beaucoup de choses, à commencer par celui de nous mettre à la hauteur des circonstances et de nos ennemis sinon les dépasser dans les moyens pour arriver à la victoire finale.

Mais pour y arriver, il nous faut non seulement tous nos hommes, mais encore beaucoup d'or, tout l'or qui se cache et celui que les grands journaux envoient pour leurs achats de papier ou autres matières premières à sa confection.

Il n'est pas admissible que ces grands journaux puissent exporter des monceaux d'or pendant qu'on

traîne sur les banes de la correctionnelle quelques bougres qui ont cherché à franchir la frontière avec une pièce d'or de vingt francs, ou plus de la cinquantaine de francs d'argent permise pour éviter le change que subissent nos billets de banque en Suisse.

Tout dernièrement, une modeste et vieille Savoyarde avait dans son tiroir une pièce suisse de vingt francs en or; devant se rendre à Genève chez ses parents, elle la mit bravement et honnêtement dans son portemonnaie, ne pensant pas faire mal puisque la pièce était suisse. A la frontière où elle déclara le contenu de son portemonnaie, on ne pensa pas ainsi, procès-verbal fut dressé et la pièce confisquée.

Nous ne savons pas si elle a été poursuivie correctionnellement, mais cela ne nous étonnerait nullement.

Jugez et comparez les deux cas : D'un côté, confiscation d'une pièce suisse de vingt francs parce que en or, de l'autre, exportation de millions en or pour bénéficier du change.

Et si la vieille Savoyarde avait emporté sa pièce d'or, c'était vraisemblablement pour ne pas perdre sur le change tout comme les grands journaux de Paris.

Au lecteur de conclure.
JEAN-SANS-PEUR.

Billet de la Semaine

LA SOCIÉTÉ DE GAFSA S'EXPLIQUE

Puisque M. Jocelyn Bureau, à moins que ce ne soit Jacques Bonhomme, a été chargé ou s'est cru obligé de fournir des explications, dans un journal local, sur l'exportation de phosphates de la Compagnie de Gafsa par vapeurs danois,

Nous attendons l'explication de Jacques Bonhomme à moins que ce ne soit de M. Jocelyn Bureau ou quelque autre J. B.

LE SEMAINIER.

NOS ÉCHOS

Une nouvelle réjouissante

Une bonne nouvelle nous arrive de France qui causera autant de joie à nos

lecteurs qu'elle nous en a causé à nous-mêmes.

On réduit beaucoup les hôpitaux, toutes les petites formations se ferment peu à peu

N'est-ce pas là un indice que la guerre touche à sa fin, en tout cas, il y a beaucoup moins de blessés avec les méthodes nouvelles et la preuve en est dans la fermeture de ces nombreux hôpitaux.

Nos généraux ont toujours eu le souci de la vie de nos braves poilus, mais malheureusement nous n'avions pas le matériel de guerre que nous possédons aujourd'hui et qui nous permet de livrer des assauts sans grosses pertes pour nous et avec un nombre relativement restreint de blessés.

Nous avons su nous mettre à la hauteur des circonstances et prouver aux boches que nous étions aussi capables qu'eux de nous armer d'engins qui nous permettront un jour de porter la guerre sur leur propre territoire et de leur rendre la monnaie de leur pièce.

Pour y arriver, la vaillance de nos poilus ne suffit pas, il faut aussi et surtout le « nerf de la guerre »; aussi, nous ne saurions trop engager ceux qui ont des disponibilités de les apporter à l'emprunt qui nous mènera à la victoire des alliés et à l'écrasement de nos ennemis.

Pour mater la spéculation

Nous ne comprenons pas la manie de certains journaux locaux d'annoncer, sans rime ni raison, des récoltes inférieures aux prévisions qui ont le don de provoquer des hausses du jour au lendemain par des misérables qu'il faudrait pendre haut et court.

Pourquoi la censure, si chatouilleuse, permet-elle la publication de tels articles?

Ces jours derniers, on publiait que la récolte d'olives à Sfax ne donnerait pas le rendement espéré. Le résultat ne s'est pas fait attendre : le lendemain, on demandait 1 fr. 75 l'huile qu'on payait la veille 1.40 le litre.

Nous demandons à la censure d'être impitoyable pour tous les articles destinés à faire le jeu de la spéculation et la suppression des cours pratiqués en France qui servent de base à ceux demandés en Tunisie et provoquent un renchérissement abusif.

L'adjudant Baron

Le jeune Baron, fils de l'honorable ingénieur des Travaux publics à Sfax, est en train de devenir l'émule des Guynemer, Nungesser, Navarre et autres victorieux de l'air.

Il ne se passe pour ainsi dire pas de semaine que le communiqué nous relate quelque exploit hardi; aussi, après la croix de guerre avec plusieurs palmes et la médaille militaire, le Gouvernement vient de lui octroyer le ruban rouge de la Légion d'honneur.

Nous le félicitons très sincèrement et patriotiquement ainsi que son heureux père tout à la joie d'avoir un tel fils déjà célèbre malgré ses 22 ans.

Ceci nous console un peu de tant de lâchetés que nous voyons autour de nous.

La vie chère

Les journaux de France annoncent généralement que le beurre coûte 5 marks 20 le kilogramme, à Berlin, soit 6 fr. 50.

Et nous, à Tunis, nous avons le rare privilège de le payer 0.80 le quart, soit 6 fr. 40 le kilogramme.

Nous sommes donc logés à la même enseigne que les boches de Berlin.

Pour les pommes de terre, nous sommes bien moins partagés qu'en Allema-

gne, car nous les payons 0.30 les pertuis et 0.35 les earlyroses et 21 centimes seulement chez les boches.

En Algérie, on vient de taxer les premières, 0.20 le kilog. ou .035 les 2 kilog. et 0.25 les secondes ou 0.45 les 2 kilog.

Nous ne comprenons pas cette différence en plus en Tunisie puisque les pommes de terre proviennent de France comme en Algérie, et ici, nous avons encore par dessus le marché des arrivages importants de l'Italie et de Malte.

Il faut que le gouvernement se décide à prendre une mesure générale pour la taxation de toutes les denrées de première nécessité en laissant un bénéfice raisonnable mais non irraisonné aux commerçants.

Ce que nous ne comprenons pas, non plus, c'est que le poisson qui est vendu 70 à 80 ou 90 fr. le quintal puisse l'être à 1 fr. 50 ou 1 fr. 60 le kilog. Il y a là une marge véritablement abusive qu'il faut faire cesser au plus tôt.

Nos poilus

Nous adressons nos félicitations les meilleures au jeune fils de notre ami Curtelin, vice-président de la Municipalité de Tunis, qui vient de recevoir son deuxième galon de lieutenant d'artillerie après avoir été l'objet d'une très belle citation qui lui a valu la Croix de guerre.

Le jeune maréchal des logis des chasseurs Gallini, fils de notre ami François Gallini, conseiller général de la Corse, délégué à la Conférence Consultative et maire de Sousse, est arrivé ces jours derniers pour passer quelques jours au milieu des siens.

Pour la hausse des huiles

Notre confrère la « Dépêche Staxienne » revient à la charge pour demander au Gouvernement de faire connaître sans retard si l'exportation de nos huiles sera autorisée, ce qui naturellement provoquerait la hausse des cours des olives et des huiles.

Le Gouvernement a le bon esprit, ce dont on ne saurait trop le féliciter, de garder le mutisme le plus complet. Et il faut espérer qu'il le gardera jusqu'à la fin de la récolte. Quant celle-ci se sera connue, il pourra voir ce qu'il y a lieu de faire tout en songeant à l'avenir, car si la récolte présente suffit largement pour la consommation de l'année, qui sait si celle de l'an prochain donnera les mêmes résultats. En un mot, nous estimons qu'à l'heure actuelle, nous devons nous préserver contre les éventualités possibles et ne pas nous défaire de ce que nous possédons, nous n'agirons ainsi pas autrement qu'en France.

On a autorisé, dernièrement, l'exportation des grains et issues. Qu'est-il arrivé?

Du jour au lendemain, les prix du son et de la criblure ont augmenté du cent pour cent. On a mis, du coup, les malheureux éleveurs dans l'obligation de se défaire des basses-cours qui commençaient à donner des résultats. Aussi, conviendrait-il de revenir sur cette autorisation qui lèse gravement de petits gens. Si on faisait connaître la décision que demande notre confrère du Sud pour les olives, on verrait du jour au lendemain, ce qui a eu lieu la semaine dernière, l'huile renchérir cinquante pour cent.

Mais le coup qui s'est produit nous semble bien révéler une manœuvre de coalition que le parquet aurait le droit de réprimer en déférant leurs auteurs aux tribunaux.

Le fera-t-on?

Morts au champ d'honneur

En quelques semaines, un nouveau et cruel deuil est venu frapper la famille Communaux en la personne du gendre de notre estimé compatriote, tué glorieusement sur le front de la Somme en défendant sa patrie.

Que M. Communaux et toute sa famille veuillent bien agréer nos condoléances émues et l'assurance de notre profonde sympathie.

Nous adressons nos sincères condoléances à notre excellent compatriote M. Siciliano, maître-imprimeur, associé de M. Guinle (Imprimerie Centrale), qui vient d'avoir la douleur de perdre son fils Dominique.

Sous-lieutenant au 116^e bataillon de chasseurs à pied, décoré de la Croix de guerre, mort glorieusement pour la France.

C'est avec un bien vif regret que nous avons appris la mort du brigadier d'artillerie Léon Berthier, fils du sympathique régisseur d'immeubles, président des Savoyards de Tunis.

Nous adressons à notre ami et à sa famille nos attristées condoléances.

Comment nous coopérons au ravitaillement de l'Allemagne

TROP DE BEURRE

« Je ne sais pas si les Suisses aiment beaucoup les épinards, dit la Liberté, de Paris, mais ils y mettent vraiment trop de beurre.

« Nos correspondants de la Savoie, de la Haute-Saône, du Jura, du Doubs, de l'Ain s'accordent, en effet, à nous informer que des quantités considérables de beurre et de fromage sont expédiées chez nos voisins. Est-ce que ces précieuses denrées ne passeraient pas de Suisse en Bohême? Nos correspondants le supposent et nous prient de le dire à qui de droit... »

« Mais « qui de droit » semble avoir les oreilles bouchées et ne vouloir rien entendre, car il y a belle lurette que nos compatriotes de la Haute-Savoie ou de l'Ain s'époumonent à crier que si tout le beurre dont parle notre confrère parisien ne passe en Allemagne, nous coopérons tout de même au ravitaillement de nos ennemis en permettant que le lait suisse, dont la production est énorme, passe chez eux sous la forme condensée. C'est par millions et millions de boîtes qu'il s'en va en Allemagne et par quantité infime qu'il vient chez nous et nos alliés.

La Suisse n'ayant plus de lait, qui est raflé par toutes les firmes de « Condensed Milk » Nestlé ou autres, vient tout naturellement s'approvisionner chez nous, ses voisins, dans les départements limitrophes de son territoire, de beurre, de fromages divers et même de lait, ce qui est le comble des combles. Pouvons-nous interdire cette exportation? Evidemment non, mais il faudrait examiner de près cette question, car c'est nous, en définitive, qui faisons les frais de l'exportation qui s'opère chez nos ennemis.

Cessons donc, une bonne fois pour toutes, d'être des éternelles poires. Que ce soit notre argent ou notre lait, notre beurre, nos fromages ou toute autre denrée alimentaire, ne les livrons qu'à bon escient.

MARSEILLE LE PLUS GRAND PORT DU MONDE

—(0)—

Marseillais a fait un beau rêve. Elle a rêvé de devenir non pas le plus grand port de France, mais le plus grand port du monde. Mais comment direz-vous? Où construira-t-elle les bassins nécessaires.

Tout simplement vers l'Estaque et ensuite en utilisant l'étang de Berre, ce magnifique étang laissé jusqu'à ce jour abandonné, inemployé comme l'était le lac de Bizerte avant de devenir un port militaire.

Mais pour l'étang de Berre, on aurait pu, depuis longtemps, en faire un beau port, mais Marseille ne le voulait pas, elle voulait que l'étang fut une dépendance de ses vastes bassins; pour cela il fallait le canal de Marseille au Rhône avec la percée du Rove, ce tunnel de six kilomètres qui vient d'être achevé et inauguré, il fallait aussi prolonger la ligne de Miramas à Port de Bouc jusqu'à l'Estaque et agrandir les quais et la passe de Bouc.

Le canal du Rhône longe l'étang, le chemin de fer est construit pour arriver au résultat désiré, il ne faut que peu de chose : l'élargissement de la passe de Bouc et le prolongement d'un quai avec l'autorisation d'une zone franche.

Tout cela, croyons-nous, sera accordé et ainsi Marseille deviendra le plus grand port du monde, ce que nous lui souhaitons bien vivement.

Ne pas accéder aux desiderata de Marseille, ce serait vouloir laisser prendre à un autre port étranger la place que Marseille ambitionne, car pour nous, Hambourg est mort et ne se relèvera plus, la guerre l'a tué.

ECHOS (Suite)

Un nouvel état arabe

Le Gouvernement français vient de reconnaître officiellement le nouveau royaume d'Arabie, formé pour le moment de l'ancienne province turque du Hedjaz, dont la capitale est la Mecque. Comme conséquence de cette reconnaissance, le caractère libératoire est reconnu aux timbres-poste émis par le Chérif pour l'affranchissement des correspondances échangées avec la France, les colonies et pays de protectorats français.

Comme autre conséquence et par dérogation aux dispositions de la circulaire télégraphique du 14 novembre 1914 qui a suspendu toutes relations postales avec la Turquie d'Europe et d'Asie, il pourra désormais être donné cours aux correspondances en provenance du Hedjaz, affranchies au moyen des timbres émis par le Chérif de la Mecque. Les correspondances pour ce pays pourront également être acceptées; elles seront provisoirement centralisées, au bureau de Marseille-gare, en vue de leur acheminement définitif.

Nécrologie

Nous avons appris avec beaucoup de chagrin la mort de M. Terrailon, ancien ingénieur en chef du Bône-Guelma, en dernier lieu directeur de la Compagnie des chemins de fer de Santa-Fé, où il est décédé.

Ce n'est pas sans une vive appréhension que ses amis l'avaient vu partir pour ce pays lointain où il faut avoir une santé robuste qu'il n'avait pas. Leurs craintes se sont malheureusement réalisées. Pauvre Terrailon! Dans une de ses dernières lettres, il faisait part à un ami d'une découverte qui porterait à l'Allemagne un coup presque aussi dur que la victoire des alliés, il faut espérer que celle-ci ne sera pas perdue et que la France bénéficiera de sa trouvaille.

Nous saluons avec émotion la tombe de ce galant homme qui sera vivement regretté de tous ses amis et de tous ceux qui l'ont approché.

Citation

Nous enregistrons avec plaisir la belle citation dont vient d'être l'objet notre ami Paul Thiaucourt, avocat au barreau de Tunis, qui, mobilisé à Tunis comme secrétaire d'état-major, demanda à passer aux tranchées pour partir sur le front et se distingua dans les combats sur l'Yser et devant Verdun.

« Fait montre en toutes circonstances d'entrain et de bonne humeur, de dévouement et d'abnégation en assurant chaque jour d'une façon impeccable son service aux tranchées de première ligne, malgré les bombardements les plus violents. »

Cette citation comporte la Croix de guerre.

Les permissionnaires

M. le colonel Bourdon, du Génie, beau-frère de notre excellent compatriote M. Communaux, est venu passer quelques jours de permission au milieu des siens.

M. le capitaine Battini, gendre de notre confrère Armand Ravélel, est également venu en permission à Tunis.

Pour Djeddah

Nous apprenons le prochain départ pour Djeddah de M. Lamoite, maréchal des logis d'artillerie, interprète judiciaire à Mehdiya.

Nos meilleurs vœux l'accompagnent.

La saisie des créances

M. Ignace a déposé une proposition de loi dont l'article unique est ainsi conçu: Pendant la durée de la guerre et jusqu'à l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de la cessation des hostilités, il ne pourra être procédé pour quelque créance que ce soit à aucune poursuite de saisie-immobilière.

Requête à qui de droit

Un de nos lecteurs nous pose une question, pleine de bon sens, que nous recommandons à l'attention de M. le Résident général.

« Les marchands qui avaient, à la déclaration de guerre, des stocks considérables de marchandises boches ont-ils le droit, aujourd'hui, d'en demander le triple des prix d'avant-guerre? »

« Il ne s'agit pas d'une ou de quelques-unes des marchandises boches d'avant-guerre, mais de toutes les marchandises boches qui portent l'estampille de leur origine. »

A notre sens, il faut ranger ces marchands dans la catégorie des malfruits publics dangereux et les traiter comme ils le méritent: en les obligeant, par décret, à vendre ces marchandises en indiquant leur origine boche et aux prix d'avant-guerre. Les infractions devraient être passibles de poursuites correctionnelles et de peines très sévères.

Puisqu'il n'est pas possible de faire entendre raison aux tristes mercantis qui entendent profiter de la guerre pour augmenter leurs bénéfices d'une façon exagérée, le Gouvernement a le droit et le devoir, selon nous, d'intervenir et de mater ces misérables profiteurs.

MOT DE LA FIN

Pour le repeuplement

Gustave Téry, dans son vaillant et intéressant journal l'« Œuvre », demande comment on va s'y prendre pour avoir des enfants.

Voici, dans sa simplicité rabelaisienne, un moyen extrait des annonces d'un con-

frère du Jura qui nous paraît utile de retenir à défaut de meilleur:

DEUX BOUCS, bons pour le service:

un blanc, race suisse; un noir et blanc. Tous deux de toute beauté.

S'adresser chez Mme MAILLARD, à Landon. Prix habituel.

Aujourd'hui encore, dans les campagnes, toute fille-mère est regardée comme une *propre à rien*, il faudrait changer cet état d'âme et, loin de lui jeter l'opprobre, lui fournir les moyens d'élever son enfant et même lui donner une prime qui irait en augmentant avec le nombre des enfants et ainsi, peu à peu, disparaîtrait la malignité publique.

Nouvelles de partout

Les disparus

Beaucoup de familles ouvrières et paysannes de soldats disparus sont dans l'impossibilité d'effectuer des recherches utiles, car elles ne savent comment s'y prendre. Le comité républicain des Hautes-Pyrénées de Paris a rempli un devoir de solidarité en leur offrant gratuitement une brochure et deux suppléments indiquant la marche à suivre et fournissant de précieuses indications. Dix mille brochures ont déjà été distribuées ainsi. Les familles pauvres qui en désirent gratuitement n'ont qu'à en demander « par écrit » au président du comité, M. Georges Desbons, avocat à la cour d'appel, 7, rue des Wallons, Paris. — Les familles qui peuvent s'imposer un léger sacrifice trouveront la même brochure aux « Editions et Publications juridiques », 26, boulevard de l'Hôtel, Paris, au prix de 1 fr. 50 franco. Le montant de ces ventes est affecté à couvrir une partie des frais nécessités par la distribution gratuite aux familles nécessiteuses et qui, par suite de la crise du papier, sont particulièrement lourds.

BREVET TUNISIEN N° 1204

La Compagnie Continentale d'électricité appliquée, à Glaris (Suisse) propriétaire du brevet tunisien N° 1204, du 13 mars 1912 pour: *procédé de pose des ardoises, tuiles ou ardoises* désire rentrer en relation avec un industriel de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Pour toute offre ou renseignements, s'adresser à M. Raymond VALENSI, Ingénieur des Arts et Manufactures à Tunis, 20, rue de Russie.

LES CHARBONS ANGLAIS

La Société Commerciale Tunisienne a l'honneur de porter à la connaissance de sa clientèle que ses prix courants généraux actuels de vente sont les suivants:

Briquettes COURONNES..	Fr. 172 50
Briquettes MERTHYR.....	— 170 "
GROS CARDIFF (criblé à la mine avant l'embarquement).....	— 170 "

tout venant de Cardiff, 1^{re} qualité. (Moitié gros, moitié menus à l'embarquement, c'est-à-dire contenant environ 65 0/0 à la livraison).. — 150 "

Marchandise livrée sur wagons, sur barques ou sur charrettes (Tunis-Marin). Paiement d'usage.

La Société Commerciale Tunisienne traite de gré à gré les quantités importantes.

CHEMINS DE FER P.-L.-M.

L'HIVER A LA CÔTE-D'AZURE

1^{er} Billets d'aller et retour collectifs

de 1^{re}, 2^e et 3^e classes valables 33 jours délivrés du 15 octobre au 15 mai. Dans toutes les gares P.-L.-M., aux familles d'au moins trois personnes pour:

Cassis, La Clotat, St-Cyr-sur-Mer-la-Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne-Tamaris-sur-Mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre St-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement.

Minimum de parcours simple: 150 kilomètres. Prix: Les deux premières personnes paient le plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Faculté de prolongation d'une ou plusieurs périodes de quinze jours, moyennant un supplément de 10 0/0 du prix du billet pour chaque période.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire. Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

2^o Billets d'aller et retour collectifs

de 1^{re}, 2^e et 3^e classes valables jusqu'au 15 mai délivrés du 1^{er} octobre au 15 novembre dans toutes les gares P.-L.-M., aux familles d'au moins trois personnes pour:

Cassis et toutes gares P.-L.-M. situées au-delà vers Menton. Minimum de parcours simple: 400 kilomètres. Le coupon d'aller n'est valable que du 1^{er} octobre au 15 novembre 1916.

Prix: — Les deux premières personnes paient le plein tarif; la troisième bénéficie d'une réduction de 50 0/0; la quatrième personne et chacune

des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Arrêts facultatifs aux gares situées sur l'itinéraire. Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à l'Agent commercial de la Cie P.-L.-M. pour l'Algérie et la Tunisie, 19, rue de la Liberté, à Alger.

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 15
10 c. affranchi, 5 c. pour les blessés

TAISEZ-VOUS!

MÉFIEZ-VOUS!
Les oreilles ennemies
vous écoutent

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'éclair, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

Lait Condensé Suisse

« LA SEMEUSE »
BERNA MILK & Co — THOUNE
Fournisseurs de l'Armée Française, des Services de la Santé et du Ravitaillement.
Supériorité et Fraîcheur garanties.
Se recommander à toutes les personnes soucieuses de leur santé.
L'essayer, c'est l'adopter.
Demandez LA SEMEUSE dans toutes les Epiceries Rouen, 25 décembre 1915.

- P**avillon Beau-Séjour. — CARTHAGE-Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.
- H**ôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommander aux voyageurs et aux artistes. Prix modérés.
- G**rande Fabrique de Pâtes Alimentaires, Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. — Téléph. 450.
- H**ôtel de la Plage, Hammamet (pension de famille), installé avec tout le confort moderne. Pension depuis 6 francs par jour.
- A**vendre: une belle paire de cantines massives formant lit de camp. S'adr. au bureau du journal.
- Le gérant: J. Giannitrappani
Imprimerie Spéciale de la « Petite Tunisie Socialiste »

RESTAURANT DU JAPON
C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires
7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Chaux Hydraulique & Ciment
PAUL POTIN
Dépôt: rue de Turquie (Port)
Bureau: 22, rue Es-Sadikia
Téléph.: Tunis n° 197, Potinville (réseau d'Hammam-Lit)

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés

Agence de Tunisie: Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avancés sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde.

Dépôts à vue: 2 0/0

Dépôts à échéance fixe (de 2 à 5 ans): 3 0/0

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Sucursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

SYPHILIS
TRAITEMENT FACILE ET DÉFINITIF
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille.
Dépôt à TUNIS: Pharmacie SUCH, 3, avenue de Paris

Espigadoras-lienses — Râteaux — Faucheuses
Mac Cormick
Machines de Récolte OSBORNE
disponibles à Tunis
Maison R. WALLUT & Cie
(R. WALLUT et G. HOFMANN, associés) — Tunis

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie
Société Anonyme — Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS: Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE

PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.

Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.

Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises.

Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays.

Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères.

Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0/0.

Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital: 500.000.000
Siège Social à PARIS: 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie: TUNIS-SOUSSE-SFAX

Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Cie DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache Paquebots-poste Français
AGENCE DE TUNIS
(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAX hebdomadaire)

Pour les jours et heures des départs des bateaux, se renseigner à l'Agence principale de Tunis et aux agences de Soussse, Sfax, Djerbah, Gabès et Zarzis.

La Compagnie de Navigation Mixte accepte à Tunis les marchandises avec connaissements directs pour tous les points desservis par les Messageries Maritimes. — Services combinés avec les chemins de fer.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux: PÉDELUPÉ Frères

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Bezançon — TUNIS

Liquieurs de premier choix — Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville
F. BERNET
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

L'Huile qui graisse le plus
VACUUM MOBIL OIL
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie:
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone: 0.74

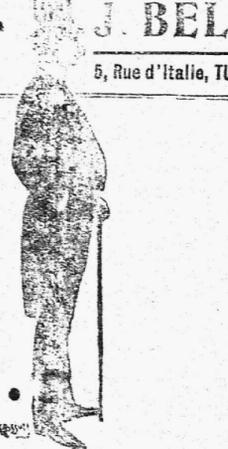
RAYMOND VALENSI
INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJET

Pharmacie BLOCH
14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 3
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.

Téléphone 553

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS



Maisons boches ou embochées
LE LAIT CONCENTRÉ marque LA LAITIÈRE EST UN PRODUIT ALLEMAND
Avis important

« Il a été prétendu, ces jours derniers, dans un certain nombre de journaux, que la maison ci-dessous est une société anglaise. La raison sociale en langue anglaise, il est vrai, peut produire l'impression qu'il s'agit d'une société anglaise. Un certain nombre de nos amis peut avoir cru

dans cette opinion par des déclarations inexactes, voulues ou erronées de représentants de notre concurrence et c'est pourquoi nous jugeons opportun de donner les explications suivantes à notre honorable clientèle:

« Notre raison sociale a été choisie, il y a près de cinquante ans, à cause de notre exportation, dans la forme et la langue anglaise, vu que le lait concentré ne trouvait alors des débouchés que dans les pays de langue anglaise. La Anglo-Swiss Condensed Milk Co, aujourd'hui dénommée

ment dans le sens que nous sommes des acheteurs importants de produits allemands destinés à nos nombreux fabricants suisses. Le montant de ces achats dépasse considérablement celui de nos ventes de lait concentré en Allemagne.

« En raison de ces faits, nous comptons sur la sympathie de notre estimée clientèle allemande, qui a appris à connaître, notre lait concentré marque La Laitière comme étant de qualité incomparable.

Cham (Suisse) et Lindau (Bavière), Nestlé & Anglo-Swiss Condensed Milk Co.,

Filters Berkefeld (Compagnie Française des).
Odol, dentifrice de Dresde.
Ford, automobiles.
Pompe centrifuge Weise & Mousky, de Halle-sur-Saale,
Automobiles et Cycles Terrot, de Dijon.
Produits Bayer, pharmacie, comprimés d'aspirine et autres,
La « Typograph », machine à composer.